

infos village

LE MAGAZINE DES PARAYSIENS

MARS/AVRIL 2022

105

Grand Projet P. 8

Animons le Parc Gaston Jankiewicz



P.17
DOSSIER

Budget
2022

À la Une

04 Instantanés'



08 Actus'

- Le déploiement de la ZFE reporté
- Déchets : ce qui a changé au 4 avril
- Animons le Parc Gaston Jankiewicz
- Budget participatif : 3 projets lauréats
- Séjours : préparez votre été
- Marché de Noël : réservez votre chalet
- Seniors : comme eux, faites du sport !

21 Vie économique'

- Des nouveaux food trucks à Paray



23 Qualité de vie'

- Une aide pour réussir votre transition énergétique
- Zoom sur les travaux



26 Développement durable'

- Prenons soin de notre terre



27/30 Lumière sur'

- Portrait de Cécile Besnard et Anouck Degorce
- Heorhii Pliastok

28 Sortir'

- Programmation culturelle des prochaines semaines

17

DOSSIER

Budget 2022'

infos' village

Magazine gratuit d'informations municipales
MARS/AVRIL 2022 # 105

Tirage : 3 900 exemplaires

- **Editeur** : Mairie de Paray-Vieille-Poste • **Directeur de la publication** : Nathalie Lallier
 - **Directeur de la communication et rédacteur en chef** : Aurélien Mortagne
 - **Rédaction** : Aurélien Mortagne, Anaïs Amon, Lucie Fléty
 - **Photographies** : Aurélien Mortagne, Anaïs Amon, Lucie Fléty, Géraldine Rigo
 - **Création graphique** : emendo.fr
 - **Mise en page** : Géraldine Rigo
 - **Impression** : Desbouis-Grésil (01 69 83 44 66)
- Tous les produits certifiés comme tels sont certifiés PEFC 10-32-3010
- Renseignements :**
Service communication,
tél. : 01 69 38 79 83



Chères Paraysiennes, chers Paraysiens,

Il y a un an notre centre de vaccination était ouvert. La perspective de jours meilleurs était enfin au bout du chemin. Aujourd'hui, après 142 000 décès du Covid en France, d'autres morts à la porte de l'Europe font la une des journaux et occupent sans fin, hélas, les écrans de nos téléviseurs. Les conflits que nous pensions éteints depuis presque 80 ans, cette paix si chèrement acquise par nos parents et grands-parents, que nous croyions pérenne, a volé en éclats le 24 février avec l'invasion de l'Ukraine par un dictateur. Le témoignage page 30 de Heorhii, étudiant Ukrainien hébergé à Paray, nous replace dans cette violente réalité. Mon souhait n'est pas de faire trembler dans les chaumières mais juste de rappeler que de la démocratie découle la paix et que la démocratie est une chance que nous devons préserver. Cette démocratie, que j'ai présentée aux nouveaux citoyens lors de la cérémonie de la citoyenneté fin mars, se traduit par la possibilité pour tous de voter, d'avoir le choix parmi des candidats. Car c'est

sur le suffrage universel direct que les élections présidentielles sont fondées afin que chaque citoyen majeur, femme ou homme, puisse prendre part au vote. Et, surtout, chaque citoyen est libre de présenter sa candidature. Mais à condition, depuis 1962, d'avoir le nombre suffisant de parrainages et, depuis 2017, d'avoir 500 parrainages publics ! En tant que maire, j'ai donc été sollicitée par tous les candidats. Je les ai tous refusés car mon choix est personnel et en aucun cas je souhaite influencer celui des Paraysiens ou afficher une étiquette sur notre ville qui ne serait pas cohérente avec mes projets ou ma vision pour Paray. Jusqu'au moment où, à une semaine de la clôture du dépôt des parrainages, l'équilibre démocratique a vacillé. En effet, du fait du mécanisme des parrainages, certains candidats portés par l'opinion publique étaient empêchés de se présenter. Ne pouvant faire obstacle à l'expression de tous et donc à la démocratie, comme 400 élus de tous bords, j'ai proposé au

collectif apolitique "Notre Démocratie", porté par François Bayrou, que mon parrainage soit utilisé pour un candidat en mal de signature. Car NON les élus ne doivent pas être un filtre à candidats avant les élections et décider sur leurs propres convictions politiques d'autoriser ou non la participation de candidats. Cela reviendrait à avoir un suffrage indirect biaisé par 45 000 privilégiés. Donc malgré mes opinions à l'opposé de celles de Marine Le Pen, le tirage au sort a fait que j'ai parrainé sa candidature. Je respecte sincèrement son électorat, et je leur ai ainsi donné l'opportunité de s'exprimer le 10 avril, mais que ce soit bien clair, je ne voterai pas pour la candidate. On le sait, toute période électorale, la présidentielle comme les municipales, rendent certains nerveux et prêts à polémiquer sur tout sans approfondir le débat ni à en chercher la raison. Mais c'est la vie, les chiens aboient, la caravane passe.

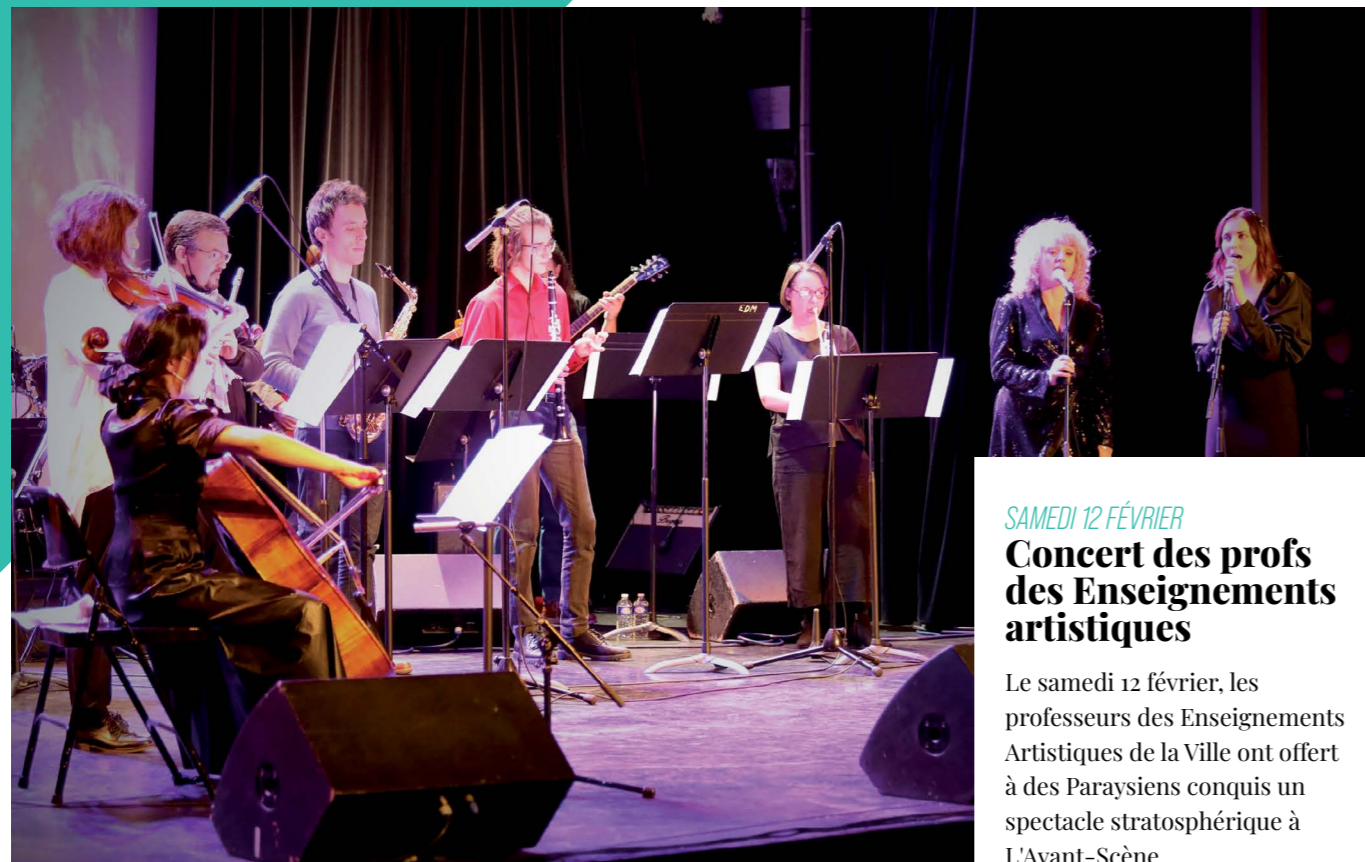
Toute l'info sur paray-vieille-poste.fr

Suivez-nous sur [f](https://www.facebook.com/VilledeParayVieillePoste) [i](https://www.instagram.com/VilledeParayVieillePoste) [in](https://www.linkedin.com/company/VilledeParayVieillePoste) [t](https://www.tiktok.com/@villedeparayvieilleposte) @VilledeParayVieillePoste

Pour Paray, tout simplement

Nathalie Lallier,
votre Maire

Retour en images



SAMEDI 12 FÉVRIER
Concert des profs des Enseignements artistiques

Le samedi 12 février, les professeurs des Enseignements Artistiques de la Ville ont offert à des Paraysiens conquis un spectacle stratosphérique à L'Avant-Scène.



SAMEDI 12 MARS
Léo Brière subjugue Paray

Ce sont près de 250 Paraysiens qui sont venus découvrir le spectacle 100 % inédit du mentaliste Léo Brière. Véritable show à l'américaine avec un mélange d'effets spéciaux, de vidéos et de pyrotechnie, *L'expérience interdite* offrait une nouvelle dimension au mentalisme avec des numéros originaux qui ont bluffé l'ensemble du public.



JEUDI 10 MARS
Carnaval élémentaire Paul-Bert

Déguisés en princesses, indiens ou autres super-héros, les enfants étaient ravis de pouvoir participer au traditionnel carnaval. Une surprise magique a marqué cette journée, la venue du magicien Christophe de Magellan.



VACANCES D'HIVER
Tous en piste !

Chapelle d'Abondance ou Val Cenis, il y en avait pour tous les goûts et tous les âges. Les ingrédients étaient réunis pour que les 138 enfants et ados n'oublient pas leur séjour de sitôt. Retrouvez nos petits skieurs en photos...





VENDREDI 25 MARS

Cérémonie de citoyenneté

Madame le Maire, les élus et les Conseillers Municipaux Enfants ont rencontré les jeunes de 18 ans nouvellement inscrits sur les listes électorales. Chacun d'entre eux s'est vu remettre sa première carte d'électeur accompagnée du Livret citoyen présentant les principaux droits et devoirs du citoyen. Trois Paraysiens récemment naturalisés ont également eu le plaisir de participer à cette cérémonie officielle afin de recevoir, eux aussi, leur première carte d'électeur.

SAMEDI 2 AVRIL

Concert de Printemps

Pour son traditionnel concert, les élèves des Enseignements Artistiques fêtaient le printemps en musique. La programmation très éclectique nous a transportés autour des œuvres de grands compositeurs.



+ de photos sur paray-vieille-poste.fr

L'actu en bref

TRAFIC AÉRIEN

Du 9 au 28 mai prochain, des travaux vont être menés sur la piste 4 de l'aéroport d'Orly. Les trajectoires des avions seront par conséquent modifiées et le trafic aérien concentré sur la piste 3, située au sud-est de la plateforme, ce qui pourra entraîner des nuisances sonores.

☎ d'infos sur www.entrevoisins.groupeadp.fr.

PRIME ÉCO-LOGIS 91

Cette aide du Département pour les projets de rénovation énergétique peut atteindre 4 000 € pour des gros travaux de propriétaires et jusqu'à 3 750 € par logement pour les copropriétaires. En plus de l'isolation, du remplacement des fenêtres ou du chauffage, de nouveaux travaux sont éligibles : l'installation de bornes de recharge de véhicules électriques, de panneaux photovoltaïques ou d'une centrale de production d'énergie renouvelable. Des permanences Info Énergies sont organisées le 1^{er} vendredi de chaque mois (voir p.23).

☎ d'infos sur www.renover-malin.fr



RECENSEMENT EN LIGNE

Le recensement est obligatoire pour tous les jeunes Français dès 16 ans. La démarche peut désormais se faire en quelques clics sur www.service-public.fr, en accédant au service en ligne « Recensement citoyen ». La demande est gratuite et le compte est sécurisé. L'attestation de recensement vous sera ensuite envoyée par mail.

☎ d'infos au 01 69 38 79 83



FLASH > GUICHET UNIQUE

Notez les fermetures

Le Guichet unique de la Ville sera fermé les samedis des vacances scolaires (les 16 et 30 avril, et les 7 et 28 mai prochains). Si vous devez effectuer des formalités administratives dans les prochains jours, pensez à les anticiper, ou à prévoir, si possible, un créneau en semaine.

+ d'infos au 01 69 38 79 83

FLASH > COMMÉMORATION

8 mai 1945

La cérémonie de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 débutera par une messe du souvenir à 8h30 à l'église Jésus-Ouvrier. À 10h, le rendez-vous est donné place Maxime-Védy pour le dépôt de gerbes puis un défilé jusqu'au cimetière. La population et les associations patriotiques sont invitées à y participer.



MÉTROPOLE

Le déploiement de la ZFE reporté

La troisième étape du déploiement de la Zone à Faibles Émissions (ZFE) métropolitaine est reportée à 2023.

Depuis le 1^{er} juillet 2019, la ZFE du Grand Paris interdit progressivement la circulation des véhicules les plus polluants en semaine (de 8h à 20h) dans un périmètre délimité par l'A86. Cela concerne les véhicules Crit'Air 5 et non classés et, depuis le 1^{er} juin 2021, les véhicules Crit'Air 4. La prochaine étape du déploiement de la ZFE concernera les véhicules classés Crit'Air 3*. Cette phase qui devait entrer en vigueur au 1^{er} juillet 2022 n'interviendra finalement pas avant début 2023.

La Métropole du Grand Paris est en effet toujours en attente de deux demandes formulées auprès de l'État :

- être reconnue comme un territoire d'expérimentation pour la mise en œuvre d'un prêt à taux zéro (PTZ) afin de diminuer le reste à payer des ménages les plus modestes,
- bénéficier de la mise en place du contrôle sanction automatisé (CSA) pour la verbalisation des contrevenants.

DES AIDES POUR CHANGER DE VÉHICULE

La mise en place de la ZFE s'accompagne de dispositifs afin de soutenir les particuliers souhaitant changer de véhicule. Des mesures volontaristes et cumulables, sont mises en place dans le cadre d'un guichet unique d'aides : www.primealaconversion.gouv.fr.

Les ménages éligibles peuvent y déposer un seul et même dossier pour la prime à la conversion, le bonus écologique proposés par l'État et le dispositif « Métropole roule propre ! ». Cumulées, ces aides peuvent aller jusqu'à 18 000 € pour l'achat d'un véhicule propre neuf, et jusqu'à 13 000 € pour un véhicule propre d'occasion.

*Le Crit'Air 3 s'applique aux voitures et utilitaires légers, véhicules essence immatriculés avant le 1^{er} janvier 2006, et moteurs diesel immatriculés avant le 1^{er} janvier 2011. Les deux-roues concernés sont ceux immatriculés avant le 1^{er} janvier 2007.

L'actu en bref

ESPACE JEUNESSE

Les inscriptions aux activités proposées pendant les vacances de printemps s'effectueront uniquement par téléphone et par un adulte le mardi 12 avril, de 9h à 12h et de 14h à 17h, au 01 60 48 80 65. Pensez à noter la date dans votre agenda !

ACCUEILS DE LOISIRS

Les inscriptions aux accueils de loisirs maternel et élémentaire pour les vacances d'été ouvriront le lundi 9 mai sur le Portail famille. Si vous n'avez pas encore de compte, rapprochez-vous du Guichet unique au 01 69 38 79 83.



JOURNÉES MULTISPORTS

Deux journées de stage multisports « Raid aventure » sont organisées pour les enfants élémentaires pendant les vacances de printemps. Le mardi 26 avril de 10h à 16h au gymnase Souillat et le mercredi 27 avril de 9h à 17h en forêt de Fontainebleau. Inscription jusqu'au 13 avril auprès du service Jeunesse, Sports et Loisirs. Prévoir un pique-nique pour les 2 jours. Tarifs : de 13,44 € à 26,88 € (67,20 € pour les hors-commune). ☎ d'infos au 01 60 48 80 65

FLASH > FICHE ENFANT À retourner rapidement !

Afin que vos enfants puissent continuer à profiter des activités et services municipaux proposés à la rentrée 2022-2023, vous devez impérativement remplir la nouvelle Fiche enfant. Vous l'avez reçue par courrier et devez la retourner dûment complétée au plus vite au Guichet unique.

☎ d'infos au 01 60 48 80 60

FLASH > INSCRIPTION Aide à la scolarité

La Ville propose un accompagnement scolaire gratuit aux Paraysiens de la 6^e à la 3^e, à raison d'une à deux heures par semaine. Le prochain cycle (6 semaines) commencera, le mardi 10 mai. Informations et rendez-vous avec les familles du 12 au 21 avril.

☎ d'infos auprès de l'Espace Jeunesse au 01 60 48 80 65



SÉJOURS

Préparez votre été

Après la joie de retrouver les séjours d'hiver, il est déjà temps de programmer vos vacances d'été avec des séjours remplis d'activités estivales.

POUR LES 6-12 ANS

La Ville propose aux enfants un séjour au bord de l'eau d'une semaine du samedi 16 au samedi 23 juillet à Saint-Pol-de-Léon en Bretagne. Sur les rives de l'océan Atlantique, les petits Paraysiens pourront profiter d'activités nautiques variées telles que le char à voile, le paddle, le bodyboard ou encore le kayak... mais aussi de nombreuses activités de plein air comme le cerf-volant.

Tarifs : de 84 € à 168 € par enfant selon le quotient familial (420 € pour les hors-commune) - 48 places

☎ d'infos : Inscription via le portail famille ou au Guichet unique à l'Hôtel de Ville jusqu'au mercredi 20 avril, 17h30. Tél. 01 60 48 80 30

POUR LES 12-17 ANS

Deux mini-séjours sont organisés :
- du samedi 9 au mercredi 13 juillet, un séjour « les pieds dans l'eau » qui sera placé sous le signe d'activités aquatiques : baignade et farniente !
- du mercredi 24 au dimanche 28 août, un séjour « sports » pendant lequel les ados partiront sur les traces de Cro-Magnon à bord d'un canoë.

Tarifs : de 98 € à 196 € par enfant selon le quotient familial (270 € pour les hors-commune scolarisés au collège Ronsard et 490 € pour les hors-commune).

☎ d'infos : inscription via le portail famille ou au service Jeunesse Sports et Loisirs jusqu'au mercredi 20 avril, 17h30 (tirage au sort si nécessaire le vendredi 22 avril). Tél. 01 60 48 80 65

L'actu en bref

FÊTE DES VOISINS

La Fête des voisins aura lieu le vendredi 20 mai. Pour organiser cet événement en toute sécurité, pensez à le déclarer auprès du service Développement Artistique et Culturel au plus tard le samedi 7 mai (notamment si vous avez besoin de fermer une portion de rue à la circulation). Un formulaire d'inscription est également disponible sur le site de la Ville.

☎ d'infos au 01 60 48 80 60

VIDE-GRENIERS

Il reste des places pour le vide-greniers organisé le dimanche 22 mai de 8h à 17h au stade Pierre-de-Coubertin. Si vous souhaitez participer, rendez-vous au Guichet unique à l'Hôtel de ville, munis de la photocopie de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. Tarif : 16 € le stand.

☎ d'infos au 01 60 48 80 60



CHASSE AUX ŒUFS

La Ville organise une malicieuse chasse aux œufs le lundi 18 avril à 10h30 au parc Gaston-Jankiewicz. Cet événement est réservé aux enfants, maternels et élémentaires, de la commune. Les invitations ont été distribuées dans les écoles ou sont à retirer au Guichet unique (pour les enfants non scolarisés sur la ville).

☎ d'infos au 01 60 48 80 60

FLASH > ÉTÉ Journée à la mer

Le samedi 16 juillet, profitez des activités de bord de mer lors d'une journée libre à Cabourg. Inscriptions ouvertes aux Paraysiens dès le lundi 16 mai auprès du Guichet unique. Tarifs plein : 12 €, tarifs réduit 4 € (selon l'avis d'imposition à fournir).

☎ d'infos au 01 60 48 80 60

FLASH > ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES Rentrée 2022

Les réinscriptions aux Enseignements Artistiques pour les élèves déjà inscrits en 2021-2022 seront ouvertes du 30 mai au 12 juin via la plateforme iMuse accessible depuis le site Internet de la Ville, rubrique « Culture ». Les inscriptions pour les nouveaux élèves seront ouvertes du 20 juin au 3 juillet.

☎ d'infos au 01 60 48 80 60



MARCHÉ DE NOËL

Réservez votre chalet

Vous êtes professionnel et souhaitez exposer lors de la 2^e édition du Marché de Noël de Paray ? Déposez votre candidature.

Fort du succès rencontré par la première édition, la Ville se projette déjà dans l'organisation du deuxième Marché de Noël qui se déroulera sur la place Henri-Barbusse les 10 et 11 décembre prochains. Les animations et spectacles qui ponctuent ce week-end féérique ainsi que le « village de Noël » ont rassemblé l'an dernier près de 7 000 visiteurs.

Vous souhaitez participer à la magie de l'édition 2022 en exposant vos produits ? Vous pouvez d'ores et déjà soumettre votre candidature au service Développement Artistique et Culturel. Le règlement ainsi que la fiche d'inscription sont téléchargeables sur le site Internet de la Ville. N'hésitez pas à joindre quelques photos de vos produits et/ou de vos précédentes présentations. Seront privilégiés les exposants proposant des produits

artisanaux, sur le thème de Noël, des petits cadeaux à glisser sous le sapin, ou des gourmandises pour se réchauffer... Tarif : 50€ les deux jours par chalet. Les candidatures seront examinées et une réponse vous sera adressée courant septembre.

☎ d'infos au 01 60 48 80 60

Le Mot de l'élu

La première édition du marché de Noël a été un véritable succès pour le bonheur des petits et des grands. Nous renouvelons l'expérience cette année en espérant de nouveau vous émerveiller ! C'est pourquoi nous sollicitons vos candidatures pour prendre possession des chalets et faire de cette deuxième édition un moment féérique.

Adrien Leporini,
Conseiller municipal délégué



Zoom SUR...

LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI QUE L'ON NE PRODUIT PAS

GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE et LA VILLE DE PARAY-VIEILLE-POSTE

☐ RÉDUIRE
☑ COLLECTER
☐ VALORISER

les jours de ramassage changent!

COLLECTE DES DÉCHETS

Ce qui a changé au 4 avril

à compter du 4 AVRIL 2022

Le Grand-Orly Seine Bièvre gère et organise la collecte des déchets sur l'ensemble des 24 villes composant notre territoire. Dans le cadre de son nouveau marché public, depuis le 4 avril, l'EPT a mis en place une toute nouvelle organisation de collecte.

DES NOUVEAUX JOURS DE COLLECTE

La formule de collecte des déchets et son planning ont été totalement remaniés par l'Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre. Un calendrier permanent aimanté sera distribué dans les prochains jours. Il est à conserver sur toute la période du nouveau marché, soit 7 ans, afin de réduire l'empreinte carbone de sa fabrication, de son impression et de sa distribution. Les différentes collectes sont regroupées selon les jours de la semaine et non plus en fonction du calendrier. Attention, les jours de ramassage des différents types de déchets ont également changé.

UN NOUVEAU BAC DE VERRE

À terme, d'autres améliorations viendront faciliter votre quotidien. Dès le mois de juin, de nouveaux bacs avec une plus grande capacité de stockage (120 litres, contre 35 litres aujourd'hui) seront distribués pour le ramassage du verre dans le but de

faciliter les conditions de travail des agents de ramassage.

La collecte des végétaux va, elle aussi, évoluer avec la dotation de contenants rigides à la place des sacs actuels. Le changement se fera progressivement au cours de l'année 2023.

CONTINUEZ À RÉDUIRE ET VALORISER VOS DÉCHETS !

« Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ». Réduire la quantité de déchets est un enjeu environnemental et sanitaire planétaire. En diminuant la production de déchets, nous limitons notre empreinte environnementale et les rejets de gaz à effet de serre. Au niveau local par exemple, cette réduction permet de limiter en partie le recours à l'incinération ou à l'enfouissement. Le Grand-Orly Seine Bièvre vous accompagne dans cette démarche grâce à plusieurs services : - « Allo récup' » est un service gratuit qui vous propose de récupérer vos

meubles, objets, électroménager en état de marche ou non, vaisselle, livres... devant votre domicile sur rendez-vous au 01 78 18 22 24.

- La Recyclerie récupère les objets dont vous n'avez plus l'utilité, les répare et les revend à prix réduit (29 quai de l'Industrie à Athis-Mons 01 86 24 02 41),
- Équipez-vous d'un composteur ou d'un lombricomposteur et obtenez un engrais naturel à partir des déchets végétaux et de cuisine en faisant la demande au 01 78 18 22 24 pour les personnes habitant en pavillon. Par mail à reduisonsnosdechets@grandorlyseinebievre.fr pour les collectifs.

Un numéro de téléphone unique pour toutes vos questions et besoins concernant les déchets : 01 78 18 22 24 + d'infos sur www.grandorlyseinebievre.fr

Le saviez-vous ?

À Paray, 41% des déchets recyclables (poubelle jaune) ne peuvent pas être valorisés car ils sont mal triés, imbriqués ou compactés... Trier ne suffit pas ! Il est important de respecter les consignes de tri.

Les 3 engagements de la gestion des déchets



Réduire



Collecter



Valoriser

Les bons réflexes de tri



BAC JAUNE

Tous les emballages et papiers se trient ! Ils doivent être jetés en vrac, sans sac, et vidés de leur contenu et sans les imbriquer les uns dans les autres. Il n'est pas nécessaire de les nettoyer avec de les jeter.

- bouteilles et flacons en plastique,
- briques alimentaires,
- cartons,
- papiers,
- emballages métalliques,
- petits emballages métalliques,
- barquettes, sacs et boîtes en plastique,
- pots en plastique,
- films de suremballage.

BAC À ORDURES MÉNAGÈRES

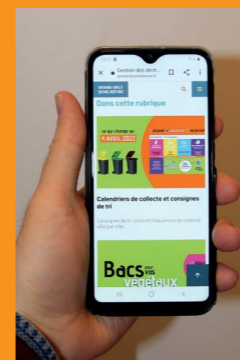
Attention aux pièges ! Les déchets suivants sont à jeter avec les ordures ménagères :

- vaisselle jetable ou cassée,
- Cd-Rom et cassettes VHS,
- serviettes, mouchoirs, couches, masques...
- objets en plastique, jouets, cintres, fournitures...

BAC À VERRE

- bouteilles en verre,
- pots, bocaux en verre (sans le couvercle).

une appli pour vous faciliter la vie



Prochainement, une application mobile vous permettra de consulter votre calendrier de collecte mais aussi de prendre rendez-vous pour les encombrants ou demander des bacs de collecte.



Flashez ce code pour consulter les nouveaux calendriers de collecte

LA COLLECTE DE VOS VÉGÉTAUX

Trois fagots attachés avec de la ficelle (1,50m de long et 5cm max pour les branches) et 3 sacs d'environ 100 litres laissés ouverts.

LES ENCOMBRANTS

La collecte est limitée à 2m³ et 1,50m de long et s'effectue uniquement sur rendez-vous via l'application ou au 01 78 18 22 24.

Vous devez sortir vos encombrants la veille au soir. Ne sont pas collectés : pneus, pots de peinture, déchets toxiques, gravats, déchets de chantier, sanitaires, batteries, bouteilles de gaz et appareils électroménager, objets avec du verre, miroirs.

LES DÉCHETTERIES

Les déchetteries du réseau du Siredom sont accessibles gratuitement pour les riverains, sur présentation du badge de déchetterie dans la limite de 40 passages par an, avec au maximum 5m³ par passage. Pour les particuliers : demande de badge via l'application et en ligne sur grandorlyseinebievre.fr. Vous êtes artisans, professionnels : contactez directement le Siredom pour obtenir votre badge d'accès.

☎ d'infos : sur www.siredom.com et au 01 69 74 23 50

410 kg

de déchets sont collectés en moyenne pour chaque habitant du territoire

CHIFFRE CLÉ



GRAND PROJET

Animons le Parc Gaston Jankiewicz

Véritable poumon vert de notre territoire, le Parc Gaston Jankiewicz a été inauguré en 1999. Ses 5 hectares profitent chaque année à de nombreux Paraysiens qui y pratiquent des activités variées. Soucieuse de valoriser ce lieu symbolique de Paray, la Ville a élaboré un projet pour l'animer tout au long de l'année.

Endroit de promenade et de détente pour les uns, terrain de jeu ou de sport pour d'autres, lieu de manifestations culturelles également, chaque Paraysien entretient un lien ou conserve un souvenir du parc, quelle que soit sa génération. Le Budget participatif a été révélateur de cet attachement, puisque plusieurs des projets proposés concernaient directement cet espace.

La pandémie et les canicules nous ont appris à quel point il est important de rester connecté à la nature, près de chez soi. À travers ce projet, la Ville souhaite réinventer ses manières d'exploiter le parc et d'y développer des activités en faisant appel à toutes les parties prenantes voulant s'y associer.

UN LIEU DE RENCONTRE À DISPOSITION DES ASSOCIATIONS

La Municipalité souhaite donner une cohérence globale au parc en redonnant un sens à ses différents espaces. Elle entend par ailleurs impliquer les habitants et acteurs du territoire, pour qu'à ses côtés, ils puissent s'approprier ce lieu de vie et d'activités. Le chalet est ainsi mis à disposition des associations qui peuvent s'y relayer et proposer des ateliers, jeux, initiations ou toutes autres activités durant une journée, le temps d'un week-end et selon un planning à l'année. Le promontoire pour observer les avions sera investi par des partenaires institutionnels comme le Musée Delta ou ADP, pour expliquer la plateforme aéroportuaire et réhabiliter en les réadaptant, les « dimanches d'Orly » organisés par le passé. Le chalet près du lac aura pour ambition la sensibilisation aux enjeux climatiques à travers des expositions et ateliers, permettant à tous les Paraysiens de passer à l'action.

Appel à suggestions pour le nom des chalets

Afin de donner une dénomination officielle aux deux chalets du Parc, la Ville tient à consulter les Paraysiens. Aussi, dès le lundi 2 mai et jusqu'au vendredi 27 mai, vous pourrez proposer un nom pour chacun d'eux sur la plateforme participative j'aime Paray, je participe. À l'issue, une liste répertoriant les propositions sera établie. Du 1^{er} au 30 juin, vous pourrez alors voter pour celle qui vous semble le mieux représenter l'esprit des lieux, en ligne à l'adresse, jeparticipe.paray-vieille-poste.fr.



LE SPORT COMME AXE FORT

De nombreux Paraysiens profitent déjà de cet espace vert pour entretenir leur forme et pratiquer le running. Une structure sportive sera prochainement installée dans le cadre du Budget participatif. Le service municipal Jeunesse Sports et Loisirs y initiera des projets, la mise en place d'un parcours de course d'orientation est programmé. Le mini-golf, cher à de nombreux Paraysiens, va par ailleurs être remis en service dans les prochains jours. Les clubs seront gratuitement mis à disposition de tous.

UNE RESSOURCE ÉCOLOGIQUE ET PÉDAGOGIQUE

Oies, canards, poules d'eau et oiseaux variés, poissons, abeilles ou chauve-souris, le parc est un abri pour de nombreuses espèces animales. Dans quelques semaines, ce seront des animaux de la ferme qui enrichiront cette faune. En partenariat avec les Fermes d'Espoir, ce sont notamment plusieurs poules ou moutons sauvés de mauvais traitements qui trouveront place dans le parc. Un moyen pour les petits Paraysiens de se familiariser avec des animaux peu communs en milieu urbain. Les ruches continueront d'être exploitées et de produire du miel. De nouvelles activités seront présentées autour de la vigne et les vendanges devraient y être célébrées à la fin de l'été.

UN LIEU FAMILIAL DESTINÉ À L'AMUSEMENT

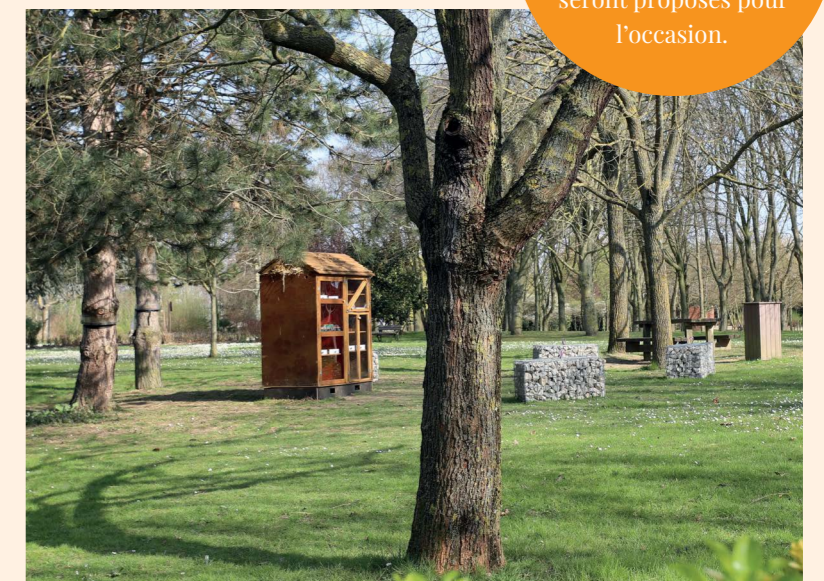
Le parc, c'est aussi un lieu clos et sécurisé où les plus jeunes peuvent s'amuser en toute quiétude, qu'ils viennent en famille, avec l'école ou les accueils de loisirs. Alors que les jeux font leur bonheur, l'installation de nouvelles structures ludiques, notamment un espace adapté aux jeunes enfants en situation de handicap est à l'étude.

UN PARC OUVERT POUR TOUS

Les visiteurs peuvent profiter du parc chaque jour de la semaine durant toute l'année. L'ensemble de ses cheminements sont accessibles aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite. Pour les beaux-jours, il est ouvert de 9h30 à 19h. Les agents des services techniques municipaux veillent à son entretien et à son gardiennage pour un espace agréable et sûr.

Ouverture officielle de la Boîte à Livres

Le parc rassemble les Paraysiens lors des grands événements organisés par la Ville, comme les Festi'verts ou la Fête des associations, c'est aussi une ressource pédagogique pour les professeurs des écoles et les animateurs du périscolaire notamment. Dans son ambition d'amener la culture hors les murs, la Municipalité a souhaité installer une Boîte à Livres au centre de ce temple de la nature. En partenariat avec la Médiathèque, celle-ci sera régulièrement alimentée. Vous pourrez ainsi emprunter gratuitement un ouvrage pour le lire sur place, ou l'emporter. Vous êtes également libre de le conserver. Il vous est aussi possible de partager vos livres en les déposant dans la boîte afin que de nouveaux lecteurs en profitent.



Le mot de l'élue...

« Alors qu'il est bordé par l'aéroport, le parc dispose de tous les atouts pour devenir un point d'attractivité de notre territoire. Quel meilleur endroit pour conjuguer les différentes thématiques chères à notre municipalité ? L'écologie sera naturellement au cœur des actions qui y seront menées, dans la gestion de l'espace comme dans les animations proposées. Animer la ville et favoriser les actions hors les murs font aussi partie de nos priorités, au même titre que la volonté de rassembler, créer des liens, permettre à chacun de se cultiver, qui toutes prendront sens ici. Faire avec, expérimenter en partenariat avec les associations et acteurs locaux permettra de proposer une offre au plus près des attentes. Prendre soin de sa santé est plus que jamais au cœur de nos préoccupations, cet espace est un lieu ressource pour favoriser la pratique sportive et le bien-être ».

Caroline Delaveau-Pieracci,
Maire-adjointe chargée du cadre de vie et de l'aménagement

Ne ratez pas son ouverture officielle le 16 avril à 11h. Une lecture et un intermède musical seront proposés pour l'occasion.



Zone d'observation des avions du parc Gaston Jankiewicz

BUDGET PARTICIPATIF

Trois projets lauréats

La cérémonie de clôture du premier Budget Participatif lancé en décembre dernier s'est déroulée le 6 avril à l'Hôtel de Ville. À cette occasion, les projets ayant retenu le plus de suffrages ont été dévoilés en présence des porteurs de projets, des services et d'élus.

Cette année et pour la toute première fois à Paray-Vieille-Poste, un budget de 150 000 euros a été alloué pour donner vie aux idées des Paraysiens. Au total, ce sont seize propositions qui ont été déposées sur la plateforme participative dédiée. Les dossiers répondant au cahier des charges sont passés entre les mains des différents services de la Ville pour étudier leur faisabilité technique, juridique et financière. Un jury a ensuite retenu cinq initiatives pour les soumettre aux votes des Paraysiens.

Au final, près de 100 votes ont été enregistrés, qui ont distingué trois projets originaux.

Les propositions retenues seront mises en œuvre très prochainement.

Les services de la Ville se sont rapprochés des porteurs de projet lauréats qui pourront participer au suivi de la réalisation de leurs idées et s'impliquer dans les décisions concrètes qui seront prises. Vous pourrez également suivre l'avancement des projets sur la plateforme « jeparticipe.paray-vieille-poste.fr ».

La Ville tient à remercier tous les Paraysiens qui ont proposé leurs idées et voté pour cette première édition du budget participatif !



16
idées proposées par les Paraysiens

5
projets soumis au vote

3
projets lauréats



Flashez ce code pour accéder à la plateforme participative et suivre la réalisation des projets.

Voici les trois projets lauréats.



1

Réfection du parcours sportif du parc Gaston Jankiewicz
Porteuse de projet : Isabelle Grand
58 votes – 141 points

Le projet consiste à installer un nouveau parcours santé au parc Gaston-Jankiewicz pour tous les âges et tous les niveaux et ainsi offrir aux Paraysiens un bon moyen de pratiquer de l'exercice physique en plein air. Vous pourrez en profiter en famille, entre amis et surtout en baskets !

La proposition consiste à :

- mettre en place des nouveaux ateliers de renforcement musculaire,
- ajouter aux ateliers existants des panneaux plus détaillés proposant plusieurs exercices pour chacun, avec le nombre de répétitions recommandées.



3

Équiper la zone d'observation des avions du parc Gaston Jankiewicz d'un panneau interactif
Porteur de projet : Paul Cociuba
32 votes – 67 points

L'objectif du projet est d'encourager les visiteurs qui arrivent au parc à découvrir l'aéronautique de manière ludique grâce à un panneau interactif qui offre la possibilité de suivre le trafic aérien en direct. Chacun pourra suivre les vols et consulter sur l'écran les informations concernant le type d'avion, l'itinéraire, l'altitude de vol, l'heure de décollage et d'atterrissage. Un jeu d'enfant ! Mais cela peut aussi vous être utile si vous devez récupérer quelqu'un à l'aéroport et que vous souhaitez vérifier que le vol arrive à l'heure.

La proposition consiste à :

- installer un écran tactile donnant accès à un site qui permet de suivre le trafic aérien en direct. L'écran pourra afficher un navigateur en mode kiosk ainsi que des instructions d'utilisation,
- créer un réseau Wifi accessible à tous permettant aux personnes qui se trouvent sur la plateforme d'observation des avions de se connecter à Internet.

Pour rappel, les participants ont attribué un certain nombre de points à leurs 3 projets préférés : 3 points pour leur favori, 2 points pour le second, 1 point pour le troisième. C'est pourquoi le nombre votes est différent du nombre de points.



2

Réaménager la zone d'observation des avions du parc Gaston Jankiewicz
Porteur de projet : Paul Cociuba
45 votes – 92 points

Le point d'observation de la piste et du terminal d'Orly est un lieu de rassemblement pour beaucoup de passionnés d'aéronautique et d'enfants qui viennent voir atterrir et décoller les avions de ligne. Le projet vise à rafraîchir cet espace afin d'améliorer son accessibilité et d'offrir un espace plus convivial aux visiteurs.

La proposition consiste à :

- la réfection des deux escaliers d'accès aux plateformes d'observation avec des matériaux naturels ou biosourcés,
- la réfection des deux plateformes d'observation.



SENIORS

Comme eux, faites du sport !

Depuis un mois, la Ville propose une séance de sport hebdomadaire pour les seniors qui veulent garder la forme.

« On ne le répètera jamais assez, pratiquer régulièrement une activité physique permet de limiter et de retarder les effets du vieillissement, notamment au niveau du risque de chutes » explique Hanna, éducatrice sportive de la Ville. tir à l'arc, basket, relais en équipe, gymnastique... la vingtaine de seniors Paraysiens qui participe aux séances depuis quelques semaines a déjà pu pratiquer différents sports. À travers des exercices adaptés à leurs besoins et à leur motricité, nos aînés se retrouvent entre amis ou viennent en couple pour mettre leur corps en mouvement dans la bonne humeur. « Ici, ce n'est pas la performance qui prime mais uniquement le bien-être, la bonne ambiance et la bienveillance ! », affirme l'éducatrice sportive.

« Le sport, c'est bon pour la santé ! » clame, Thérèse, 74 ans. « C'est important de s'entretenir pour garder la forme. Ces petites séances de sport sont ludiques et conviviales. Hanna fait preuve de patience et d'attention pour s'adapter au niveau de chacun. C'est un réel moment de détente pour moi », poursuit-elle.

Ces séances multisports permettent au service de mieux connaître le public seniors et leurs attentes pour leur proposer une nouvelle offre.

Les aînés paraysiens pourront alors pratiquer une activité sportive définie en s'inscrivant par cycle (période entre chaque vacances scolaires).

☎ d'infos : Séance tous les vendredis de 11h45 à 12h45 au gymnase Souillat (Tarif : 2 euros/séance). Inscriptions et renseignements auprès de l'Espace Seniors, 01 60 48 80 00.

20

participants en moyenne

2

euros la séance

FACTURATION DES ACTIVITÉS SENIORS

Optez pour le prélèvement automatique*

Vous pouvez également choisir de payer vos factures par prélèvement automatique sur votre compte bancaire. Pour cela, il suffit de remplir une autorisation de prélèvement auprès du CCAS et de joindre votre Relevé d'Identité Bancaire. Le montant à payer sera prélevé directement à la date de paiement indiqué sur votre facture. Faites le choix de la tranquillité d'esprit et de la simplicité : vos factures seront réglées sans retard, même si vous êtes absent !

*Ces deux options sont indépendantes l'une de l'autre.

Recevez vos factures par mail*

Pour les repas à domicile, les sorties, les voyages, les séances de sport, les ateliers équilibre ou pour les activités annuelles (Qi Gong et informatique), vous pouvez opter pour l'envoi de votre facture par mail. Si vous ne disposez pas de boîte mail, vous pouvez utiliser celle d'une personne de confiance. Cette démarche, en plus de vous simplifier la vie, vous permet de faire un geste pour la préservation de l'environnement.

☎ d'infos : au 01 60 48 80 00



Budget 2022

Acte administratif fondamental, le budget permet d'autoriser les recettes et les dépenses de l'année à venir.

Le Conseil Municipal a voté, le 4 avril dernier, le budget primitif 2022. Celui-ci permettra de continuer de répondre aux besoins des Paraysiens, de développer de nouvelles initiatives, de poursuivre des actions solidaires, et de contribuer à rendre le cadre de vie toujours plus attractif, tout en maintenant des taux d'impôts communaux inchangés.

Des finances maîtrisées

Dans un contexte économique national fragile et incertain, la Municipalité s'applique à conserver son cap de gestion raisonnable et raisonnée des finances locales. Grâce à une politique budgétaire responsable la Ville peut mettre en place des grands projets, moderniser ses équipements et renforcer l'offre de service public, sans avoir recours à l'emprunt ou augmenter sa fiscalité.



Préserver le pouvoir d'achat et dynamiser l'économie

La crise sanitaire et le contexte géopolitique ont un impact direct sur l'économie française et sur le coût de la vie. Forte de ce constat, la Ville continue de s'impliquer pour épauler financièrement ses administrés. Aussi, cette année encore, elle a mis un point d'honneur à ne pas augmenter les taux de fiscalité des ménages comme celui des entreprises. La mutuelle communale reste accessible aux Paraysiens qui souhaitent y adhérer. La Ville étudie la possibilité de proposer à ses habitants de souscrire à de nouvelles commandes groupées pour leur permettre de faire des économies sur des besoins courants. Des permanences Infos énergies continuent par ailleurs d'être organisées sur rendez-vous en mairie. Afin de soutenir le tissu associatif, la Municipalité a d'autre part décidé de maintenir le montant des subventions accordées aux associations. Dans le but de compléter l'offre commerciale et de restauration, des foodtrucks continueront de s'installer au sein de la Ville.

Une gestion saine sans hausse du taux d'imposition

Pas d'augmentation de la fiscalité, ni d'emprunt et 0 euros de dette pour la Ville.

Quand zéro est le maître mot. En 2022, la Ville a de nouveau fait le choix de ne pas augmenter les impôts locaux et de ne pas recourir à l'emprunt pour financer les projets municipaux. Ce principe, auquel la Municipalité met un point d'honneur, permet de contribuer au soutien du pouvoir d'achat des Paraysiens.



L'environnement au cœur des priorités

La transition écologique reste au centre des préoccupations municipales. La végétalisation de l'espace public et la création d'îlots de fraîcheur constituent toujours des objectifs. Ainsi, la Cour Oasis de l'école Jules-Ferry continue de prendre forme, tandis qu'un projet analogue est à l'étude pour le groupe scolaire Paul-Bert. Le développement des modalités douces est également un axe de réflexion majeur, tout comme l'acquisition de véhicules électriques et la rénovation énergétique des bâtiments communaux.



Plus de services pour tous

Soucieuse d'accompagner toutes les générations de Paraysiens, la Ville continuera de porter des actions en faveur du parcours de l'enfant et de la jeunesse avec la mise en place d'un projet sportif et d'activités pédagogiques. Plusieurs classes des écoles élémentaires Paul-Bert et Jules-Ferry seront équipées de tablettes et de chariots numériques. Depuis mars, les collégiens en difficulté bénéficient de l'accompagnement à la scolarité mis en place par la Municipalité. De nouvelles activités, notamment sportives, seront proposées aux seniors. L'offre culturelle et de loisirs sera quant à elle renforcée avec des événements et spectacles proposés pour chaque âge et tous les goûts. L'accent sera mis sur l'animation du Parc Gaston Jankiewicz et le Marché de Noël reviendra pour une seconde édition encore plus féerique. Les Enseignements Artistiques se verront dotés de nouveaux instruments de musique. Le budget participatif se matérialisera. Après le recueil des idées, puis la phase de vote, les projets lauréats ont été annoncés le 6 avril dernier. Les idées des Paraysiens vont maintenant pouvoir se concrétiser. Par ailleurs, afin d'informer toujours mieux ses habitants, la Ville lancera dans les prochaines semaines un tout nouveau site Internet.

Le Mot de l'élu



Notre Municipalité continue de porter de grandes ambitions pour notre ville. Le budget 2022 traduit celles-ci en chiffres et en actes. Cette aspiration affichée ne signifie pas une fuite en avant budgétaire, bien au contraire. Les incertitudes financières pour l'avenir nous ont conduits à opter pour la prudence. Cette année encore, il n'y aura pas d'emprunt, ni augmentation des taux d'imposition. Notre ligne de conduite est très claire : de l'ambition et de la responsabilité. C'est ce sur quoi nous nous sommes engagés vis-à-vis des Paraysiens.

Fouad Idhammou,
Maire-adjoint chargé des finances et des systèmes d'information

Un pilotage budgétaire stable

La stratégie budgétaire de la Ville est fondée sur 4 grands piliers :

- ▶ Garantir des services publics de qualité,
- ▶ Assurer une politique d'investissement ambitieuse,
- ▶ Maintenir une fiscalité constante,
- ▶ Conserver un endettement nul.

Le + du web

Retrouvez le rapport adressé au Conseil Municipal à l'occasion du Débat sur les Orientations Budgétaires 2022 (DOB) sur le site de la Ville.

Retrouvez le rapport en flashant ce QR code





Des investissements au service des Paraysiens

Le programme d'investissement matérialise la politique ambitieuse et responsable souhaitée par la Municipalité. Afin d'appréhender au mieux l'avenir, la Ville s'implique à investir tout en préservant l'équilibre financier de la commune pour éviter tout endettement. Retrouvez ci-dessous les principaux projets financés cette année.

- ACCESSIBILITÉ DE L'ESPACE SENIORS ET AMÉNAGEMENT DU CCAS

Des travaux de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite vont être effectués à l'Espace Seniors Louis-Poizeaux et au Centre Communal d'Action Sociale. Deux entrées distinctes seront créées, ainsi qu'un nouveau parvis et une terrasse extérieure. Deux places de stationnement seront par ailleurs créées ainsi qu'un parking à vélos. Les convecteurs seront remplacés par une pompe à chaleur, par souci d'économie énergétique.

Coût prévu : 935 000 €

- ÉTUDES POUR LES TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DE L'ÉCOLE PAUL-BERT

Un programmiste a été désigné pour préciser les besoins précis pour les jeunes élèves et le personnel éducatif du groupe scolaire. Des réunions de concertations ont débuté le 10 mars dernier et des groupes de travail ont à cette occasion été définis. Le choix de la maîtrise d'œuvre sera désigné fin octobre 2022 pour un début des travaux au second semestre 2023.

Coût prévu : 270 000 €

- LA COUR OASIS, DEUXIÈME PHASE

Les travaux de la cour de l'école Jules-Ferry progressent. Après la création des différents modules d'évolution imaginés par les enfants et leur fleurissement, c'est l'espace situé sous le préau qui sera réaménagé. Le auvent et la clôture d'enceinte avec le collège Pierre-de-Ronsard seront également repensés.

Coût prévu : 500 000 €

- ÉTUDE ET TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ DE L'AVANT-SCÈNE

La salle de spectacle sera rendue entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à la création d'un ascenseur, au réagencement des portes d'accès extérieur et au réaménagement du guichet et de la billetterie. Des sanitaires PMR seront également créés.

Coût prévu : 300 000 €

- RÉAMÉNAGEMENT DES LOCAUX DES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

Des travaux de rénovation et de mise en accessibilité des services techniques et de la salle Colbert vont être entrepris. Les bureaux et espaces seront repensés, une nouvelle borne d'accueil créée ainsi que des sanitaires PMR. La mise en œuvre d'une isolation thermique par l'extérieur est prévue pour améliorer la performance énergétique des locaux qui seront par ailleurs équipés d'une pompe à chaleur.

Coût prévu : 737 000 €



- ACHAT DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Dans une démarche de transition énergétique, la Ville va continuer de renouveler progressivement son parc automobile en remplaçant les modèles thermiques vieillissants par des véhicules électriques.

Coût prévu : 100 000 €

- ACQUISITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE

Après avoir équipé les groupes scolaires paraysiens d'ordinateurs portables, la Ville passe à la vitesse supérieure et va doter les écoles de tablettes et remplacera les tableaux numériques interactifs (Tni) par des écrans numériques interactifs (Eni). Les équipements informatiques de certains services municipaux seront également remplacés.

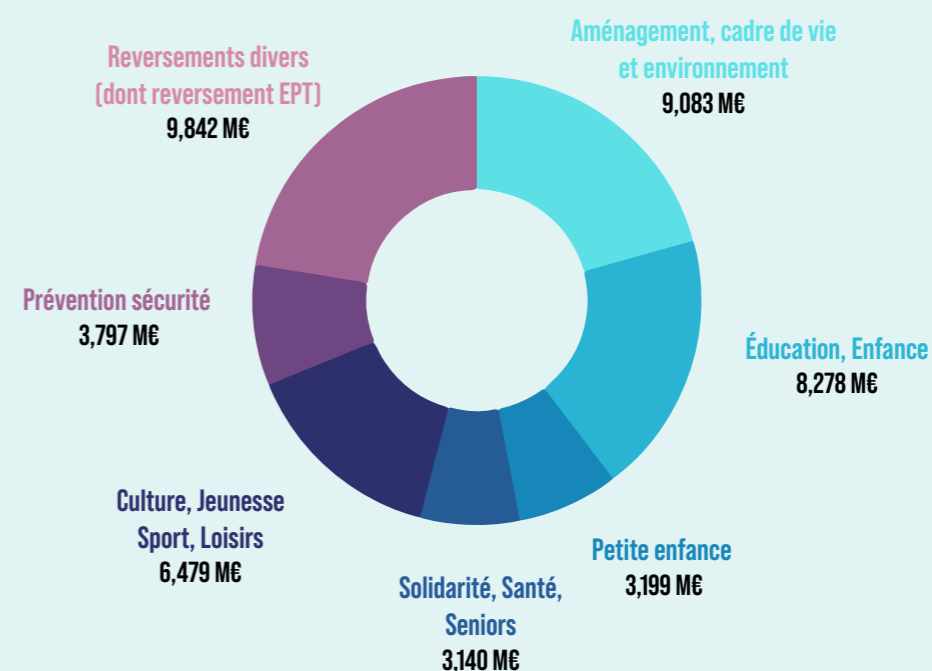
Coût prévu : 185 000 €

- POURSUITE DE L'EMBELLISSMENT DU CIMETIÈRE

Les travaux de réaménagement et d'extension du cimetière se poursuivent. À terme, 1 600m² de béton seront remplacés par des zones végétalisées et aménagements paysagers. Le bâtiment situé à l'entrée sera ravalé et des cuves de récupération d'eaux de pluie, utilisables par tous, installées. La rénovation des monuments aux morts est également programmée.



Répartition du budget communal



43,82 M€
Budget 2022

31,82 M€
Fonctionnement

12 M€
Investissement

COMMERCES

Des nouveaux food trucks à Paray !

La Ville poursuit sa volonté de dynamiser le commerce et accueille désormais quatre restaurants mobiles.

CHANA THAI

Les samedis de 11h à 16h sur le parking Schweitzer
« Retrouvez notre Food Truck plein de couleurs et voyagez au pays du sourire avec nos spécialités Thai et boissons exotiques (Bubble Tea et Coffee Shop). Notre particularité est de jouer avec les saveurs et les sensations tout en proposant une offre saine et diversifiée : des repas préparés avec des produits frais aux saveurs de la Thaïlande, des boissons originales, rafraîchissantes et faibles en calories, mais aussi des cafés et thés froids ou chauds selon votre choix. »

Page Facebook « Chana Thai »



AUX PÉCHÉS MIGNONS



Les mardis de 18h à 21h sur le parking Schweitzer

« Nous sommes tellement fiers de vous présenter notre remorque « Aux péchés mignons » qui ravira vos papilles avec nos burgers et frites, le tout fait maison ! Nous proposons même un burger végétarien. Notre objectif : vous régaler de recettes élaborées uniquement avec des produits frais sélectionnés avec soin. Hum... C'est diablement bon ! »

Réservez conseillée au 06 68 56 72 22 / 07 69 13 38 21

Page Facebook « Aux péchés mignons »
Instagram : aux.pechesmignons

Et aussi...



Angelina Pizz est présente tous les jeudis soir de 17h à 21h30 à l'entrée du parc Gaston-Jankiewicz.

DÉLICE POULET

Les vendredis de 16h à 21h, place Henri-Barbusse (sur le parking de la boulangerie)

« Pour vous régaler, je cuis sur place le poulet à la braise puis je termine la cuisson en badigeonnant la viande avec une marinade dont je garde le secret. Une chose est sûre, tout est cuisiné avec amour ! En accompagnement, vous avez le choix entre du gratin dauphinois, des pommes de terre cuites au charbon de bois ou du riz au curry. Pour le dessert, laissez-vous tenter par un tiramisu au caramel spéculos beurre salé ou au Daim ! »

Réservez conseillée par téléphone au 06 59 10 44 64

Page Facebook « Délice poulet »

Fermé au mois d'avril, reprise le vendredi 6 mai



RENCONTRE

La Ville au plus près des commerçants

À la suite d'une longue période difficile pour nos commerçants, il est plus que jamais nécessaire pour la Municipalité de recréer du lien et de soutenir l'essor économique de la ville.

En février, Sandrine Pisani-Vettrano, Conseillère municipale chargée de la vie économique, a rencontré des commerçants pour les convier à une réunion de travail et d'échange. Lundi 21 février, elle les a réunis en présence de Madame le Maire, de Caroline Delaveau-Pieracci, Maire-adjointe chargée du cadre de vie et de l'aménagement et de Fabrice Wargnier, 1^{er} Maire-adjoint chargé de la transition écologique. D'autres réunions seront organisées au printemps, dans cette même démarche de cohésion.



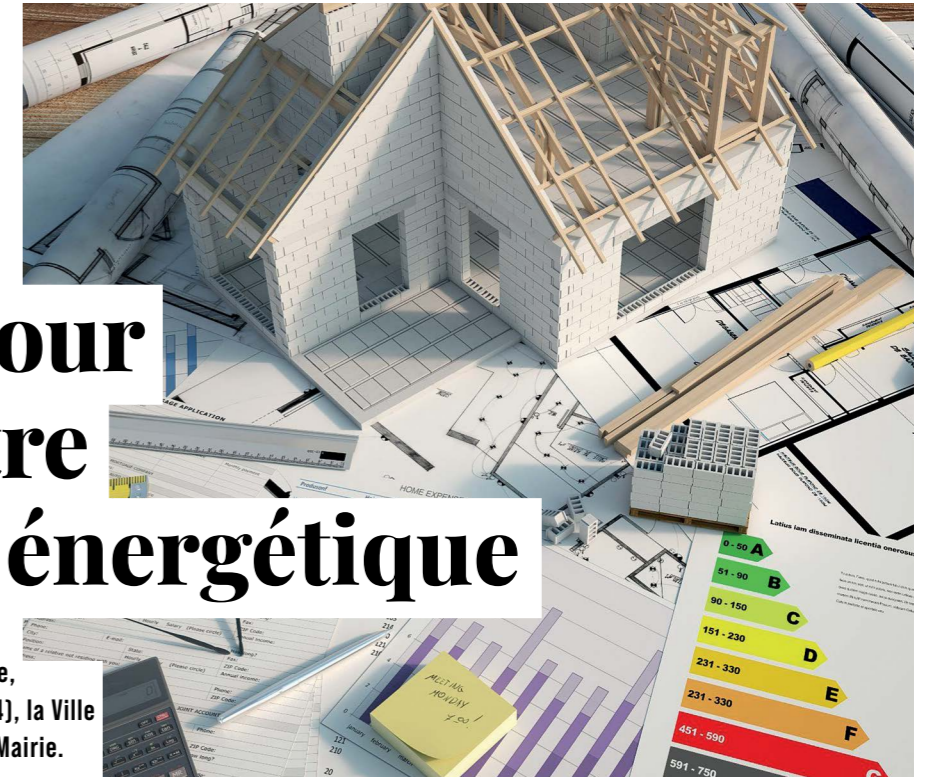
PERMANENCES INFO ÉNERGIES

Une aide pour réussir votre transition énergétique

En partenariat avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE 94), la Ville poursuit les permanences Info énergies en Mairie.

Une vingtaine de foyers a déjà rencontré Thomas Martin, conseiller en maîtrise de l'énergie au CAUE 94. Propriétaires ou locataires, en habitat collectif ou individuel, ils ont pu lui poser des questions et bénéficier de son expertise tant sur les équipements électriques, l'isolation thermique, les énergies renouvelables que sur la construction et la rénovation écologique.

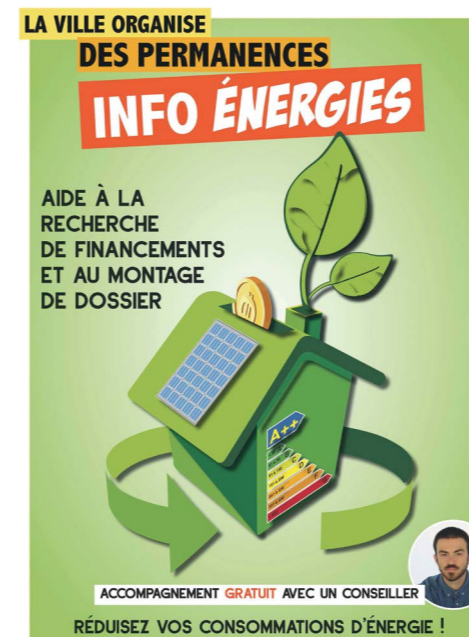
Vous avez un projet concret de rénovation énergétique de votre habitation ? Le conseiller est également en mesure de vous indiquer les aides financières existantes pour vos travaux et peut vous proposer une aide au montage et au suivi de votre dossier. N'attendez plus pour prendre rendez-vous ! Les permanences sont gratuites et individuelles. Elles se déroulent en Mairie, le premier vendredi de chaque mois, de 9h à 12h, sur rendez-vous au 01 71 33 13 60.



Témoignage

« Avec mon épouse, nous avons un projet d'agrandissement de notre maison qui a été construite dans les années 1960. Nous avons pensé qu'il serait bien de profiter de ces travaux pour effectuer également le ravalement ainsi que l'isolation par l'extérieur. C'est pourquoi nous avons pris rendez-vous et rencontré Monsieur Martin en janvier. Après lui avoir exposé notre projet, il a répondu à nos interrogations et indiqué toutes les aides auxquelles nous pouvions prétendre en termes de rénovation énergétique. Nous nous sommes lancés dans une rénovation globale qui comprend l'isolation des murs et de la toiture, le remplacement de notre chauffage au fioul par la mise en place d'une pompe à chaleur et le remplacement des fenêtres. Nous avons déjà fait faire des devis auprès d'artisans locaux qui bénéficient de la qualification RGE (Reconnu Garant de l'Environnement). Après ces démarches, nous serons tranquilles pour des années ! »

Jacques Champion,
Paraysien ayant participé à une permanence Info énergies



TRAVAUX

Zoom sur les travaux



1

Pose d'une clôture

📍 SQUARE SOUILLAT

Le muret délimitant le square a été rehaussé par une clôture afin de sécuriser l'accès et d'empêcher les intrusions notamment aux horaires de fermeture. Pour rappel, le square comprend une aire de jeux, le gymnase Souillat et l'accès au groupe scolaire Paul-Bert.



3

Enfouissement des réseaux

📍 RUE PAUL LAFARGUE

L'enfouissement des réseaux sur la chaussée est terminé et la pose des bordures de trottoirs est en cours. La mise sous tension des câbles du premier secteur est prévue les 14 et 21 avril et entraînera des coupures d'électricité entre 9h et 14h.

4

Réfection de l'allée

📍 PARC GASTON-JANKIEWICZ

Le petit chemin qui mène à la Vanne a été transformé en une allée praticable. Un confort pour les promeneurs, notamment par temps de pluie. La végétation sera quant à elle laissée à son état naturel, afin de préserver la biodiversité du parc.



2

Embellissement paysager

📍 ROND-POINT DES FLEURS

Les agents des Services techniques procèdent au réaménagement paysager de l'entrée de ville dit « Rond-point des Fleurs ». Pour cela, des matériaux de récupération (palettes, pavés) ont été utilisés pour délimiter les espaces. Prochainement, des végétaux peu gourmands en eau sélectionnés par les jardiniers viendront compléter l'aménagement.



Travaux à venir

DIAGNOSTIC DES TOITURES

Une étude est en cours pour connaître l'état de l'ensemble des toitures des bâtiments communaux. Après diagnostic de la situation, la Ville étudiera la faisabilité des transformations d'usage de nos toitures (exemples : toits végétalisés, panneaux photovoltaïques...).

ÉCOLE JULES-FERRY

L'aménagement de l'espace de récréation va entrer dans sa seconde phase. Cette dernière étape consistera notamment en la réfection du préau et au remplacement de la clôture mitoyenne entre la cour de l'école et celle du collège. Les travaux se dérouleront cet été.



Pour être plus proche de vous, plus réactif, un service à votre disposition

N° Vert **0 800 105 200**

Numéro gratuit depuis un poste fixe

Signalement via l'appli :
Ville de Paray-Vieille-Poste

Download on the **App Store**

GET IT ON **Google Play**



SAINT-CHÉRON

Prenons soin de notre terre

Le parc du Prieuré est entretenu au quotidien par une équipe aux petits oignons pour préserver cet écrin de verdure qui a tant à nous apporter.

LA PERMACULTURE, DE LA TERRE À L'ASSIETTE

Après une saison 2021 marquée par des pluies régulières, la quatrième saison de permaculture se prépare de manière active au prieuré de Saint-Chéron.

En mars, l'équipe a réalisé les premiers semis qui restent pour le moment bien au chaud dans la serre. Ils rejoindront les buttes de culture du potager aux beaux jours, courant mai. En fonction de la météo, les agents espèrent effectuer les premières récoltes à la fin du mois de juin. Ainsi tomates, carottes, poivrons, courgettes, pommes de terre, aubergines, poireaux, laitues et différentes sortes de courges seront livrés à la restauration municipale, cuisinés puis servis dans les assiettes des demi-pensionnaires et les repas à domicile. Rappelons que la permaculture est un mode d'agriculture respectueux de la biodiversité et des êtres-humains.

UNE BIODIVERSITÉ PRÉSERVÉE

Dans cette démarche de permaculture, la biodiversité est primordiale de part la contribution des animaux pollinisateurs mais aussi celle des organismes participant au renouvellement des sols.

Il est donc intéressant d'observer l'environnement ; Quels sont les insectes, les animaux et les plantes présentes ? Ce travail a été effectué par une naturaliste sur les 10 hectares du prieuré. Le domaine réunit à la fois des boisements naturels et d'arbres ornementaux, des prairies, deux étangs, une mare, des zones humides, une source, un verger, un potager, des pelouses et des zones sablonneuses. Un environnement propice à une biodiversité riche et variée : au total 257 espèces d'êtres vivants ont été observées dont quatre espèces d'oiseaux menacées ! Tout ce petit monde forme des écosystèmes précieux que l'équipe sur place s'attache à préserver au quotidien. Une nouvelle jachère de fleurs et de tournesols fera bientôt le bonheur des abeilles, petites locataires de la trentaine de ruches installées dans le parc.

Des objectifs multiples

Aux beaux jours, les élèves des écoles élémentaires feront une escapade au Prieuré pour participer à des ateliers animés par l'apiculteur. Ils pourront en profiter pour visiter le parc et découvrir, ou redécouvrir, son activité permacole.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS DE LA RÉCOLTE APPORTÉE À LA CUISINE CENTRALE EN 2021

228 kg
de salades

198 kg
de courgettes

94 kg
de courgettes rondes

60 kg
de courges

60 kg
de choux (vert, choux fleurs et choux de bruxelles)

ee PORTRAIT

Cécile Besnard et Anouck Degorce

FENÊTRE OUVERTE SUR LA MAISON DU PROJET



L'une est Architecte diplômée d'État, l'autre Designer, toutes deux forment une équipe de choc au service du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Essonne (CAUE 91). Cécile et Anouck accueillent chaque mercredi les Paraysiens à la Maison du projet au 14 rue du Potager.

Dans le cadre de son projet de réhabilitation de la Ferme de Contin, la Ville a mandaté le CAUE 91, association départementale dont les missions sont d'intérêt public. Pour l'accompagner dans sa réflexion sur le devenir du quartier historique et emblématique, la Municipalité s'appuie sur l'expertise de ce partenaire de choix et plus particulièrement sur les compétences d'Anouck et Cécile. Respectivement, Designer et Architecte conseiller, les deux jeunes femmes sont mandatées pour coordonner cette étude, en concertation avec les riverains, les associations et les acteurs locaux. « nous jouons le rôle d'intermédiaire entre les habitants et la collectivité. À ce titre, nous sommes chargées d'écouter les questions et d'apporter des réponses afin de lever les éventuelles angoisses inhérentes à chaque projet d'urbanisme ».

Diplômée de l'École Nationale d'Architecture de Bretagne et travaillant dans la programmation urbaine à ses débuts, Cécile Besnard est entrée au CAUE en 2019 pour développer des projets pédagogiques, avant de collaborer avec la Ville de Paray sur l'aménagement de la Cour Oasis. « J'ai intégré le CAUE

pour la pédagogie et sa dimension conseil. En urbanisme, c'est l'humain qui donne sens au projet », revendique-t-elle. Anouck a, quant à elle, d'abord intégré le CAUE en tant que stagiaire avant d'y être recrutée, une fois son Diplôme National des Métiers d'Art et du Design en poche. Comme sa collègue, elle juge l'échange primordial et précise, « le diagnostic et la concertation constituent le cœur de nos professions qui ne consistent pas à dessiner, mais à accompagner les porteurs de projets à les mener à bien ».

FAIRE VIVRE LA MAISON DU PROJET

Depuis l'automne dernier, les deux expertes ont intégré la ferme de Contin pour appréhender les lieux dans leur globalité. « En étant sur place, nous pouvons prendre le temps d'échanger pour créer la matière et mieux cerner les enjeux du quartier. On comprend la vie du projet en s'immergeant au cœur de cette petite parenthèse paraysienne préservée ». Régulièrement, le duo prend le temps de dialoguer avec les associations de la Ferme. « Nous nous attachons à mettre en relation les différents acteurs du projet. Notre rôle est aussi d'assurer son caractère démocratique. Notre statut d'entité neutre favorise le contact et nous

« En urbanisme, c'est l'humain qui donne sens au projet »

permet de mieux comprendre les réalités de chacun pour guider plus justement la démarche ».

En plus des ateliers réguliers qu'il anime, le tandem ouvre tous les mercredis les portes de la Maison du Projet pour recueillir les avis des Paraysiens sur le devenir de Contin. « Nous compilons ainsi les souvenirs comme les impressions et nous basons sur l'architecture autant que sur l'histoire, en mettant sur le même point l'avis d'un habitant et la partie plus technique du diagnostic », détaille Cécile. Chacun peut ainsi aller librement à leur rencontre pour faire part de ses idées ou remarques et poser toutes les questions qu'il souhaite. « Il suffit de traverser le jardin, nous sommes toujours ravis de recevoir du monde et offrons même le café », ponctue Anouck, dans un large sourire.

☎ d'infos
Maison du projet, 14 rue du Potager. Chaque mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Sortir à Paray

ÉVÈNEMENT

LUNDI 18 AVRIL DE 10H30 À 11H30

Chasse aux œufs

Réservé aux enfants des écoles maternelles et élémentaires sur invitation :

- pour les enfants scolarisés à Paray, l'invitation est distribuée dans les écoles
- pour les enfants paraysiens scolarisés hors de la commune, l'invitation est à retirer à l'Hôtel de Ville.

Au parc Gaston-Jankiewicz
Renseignements auprès du Service Développement Artistique et Culturel
au 01 60 48 80 60



CINÉMA

MARDI 12 AVRIL À 20H45

À temps plein

Drame - Durée : 1h25
À L'Avant-Scène
Plein tarif : 6,50 € / Tarif réduit : 5 €
Tarif moins de 14 ans : 4€

CINÉMA

MERCREDI 13 ET DIMANCHE 17 AVRIL À 14H30

Icare

Animation dès 8 ans - Durée : 1h16
À L'Avant-Scène
Plein tarif : 6,50 € / Tarif réduit : 5 €
Tarif moins de 14 ans : 4€

MÉDIATHÈQUE

SAMEDI 16 AVRIL DE 14H À 16H

Atelier origami "Légende des 1000 grues"

À partir de 10 ans
Infos et inscription auprès de la Médiathèque Antoine-de-Saint-Exupéry
41, avenue Aristide-Briand - 01 69 57 82 30

MÉDIATHÈQUE

SAMEDI 16 AVRIL DE 16H À 18H

Café lecture spécial Japon

Venez découvrir les coups de cœur 100 % nippons des bibliothécaires : littérature, cinéma, manga...

Public adulte - Entrée libre
Infos et inscription auprès de la Médiathèque Antoine-de-Saint-Exupéry
41, avenue Aristide-Briand - 01 69 57 82 30

CONCERT

LUNDI 18 AVRIL À 19H

Fugain fait Bandapart

Michel Fugain fête ses 80 ans avec un nouveau spectacle qu'il nous présentera sur les planches de l'Avant-Scène.

Entrée libre

CINÉMA

MARDI 19 AVRIL À 20H45

La Brigade

Comédie - Durée : 1h37
À L'Avant-Scène
Plein tarif : 6,50 € / Tarif réduit : 5 €
Tarif moins de 14 ans : 4€

CINÉMA

MERCREDI 20 ET DIMANCHE 24 AVRIL À 14H30

Sonic 2 : le film

Animation dès 7 ans - Durée : 1h50
À L'Avant-Scène
Plein tarif : 6,50 € / Tarif réduit : 5 €
Tarif moins de 14 ans : 4€

MÉDIATHÈQUE

SAMEDI 23 AVRIL À 15H

Ciné kids

Des surprises à regarder, pour découvrir, s'amuser ou rêver !

À partir de 4 ans
Infos et inscription auprès de la Médiathèque Antoine-de-Saint-Exupéry
41, avenue Aristide-Briand - 01 69 57 82 30

CINÉMA

DIMANCHE 24 AVRIL À 17H

Retour à Reims

Documentaire - Durée : 1h23
À L'Avant-Scène
Plein tarif : 6,50 € / Tarif réduit : 5 €
Tarif moins de 14 ans : 4€

Sortir à Paray



ÉVÈNEMENT

VENDREDI 20 MAI

Fête des voisins

Renseignements auprès du Service Développement Artistique et Culturel
au 01 60 48 80 60

CINÉMA

MARDI 26 AVRIL À 20H45

En même temps

Comédie - Durée : 1h48
À L'Avant-Scène
Plein tarif : 6,50 € / Tarif réduit : 5 €
Tarif moins de 14 ans : 4€

CINÉMA

MERCREDI 27 AVRIL À 14H30

Les bad guys

Animation dès 6 ans - Durée : 1h40
À L'Avant-Scène
Plein tarif : 6,50 € / Tarif réduit : 5 €
Tarif moins de 14 ans : 4€

CINÉMA

MARDI 3 MAI À 20H45

Qu'est-ce qu'on a tous fait au Bon Dieu ?

Comédie - Durée : 1h38
À L'Avant-Scène
Plein tarif : 6,50 € / Tarif réduit : 5 €
Tarif moins de 14 ans : 4€

MÉDIATHÈQUE

DU 3 MAI AU 4 JUIN

Exposition

Découvrez les œuvres de l'illustratrice Delphine Chedru

Infos auprès de la Médiathèque Antoine-de-Saint-Exupéry
41, avenue Aristide-Briand - 01 69 57 82 30

MÉDIATHÈQUE - SPECTACLE

SAMEDI 21 MAI À 10H ET 11H

Raconte-tapis et tissu d'histoires !

Des histoires à écouter et à vivre autour du décor d'un album réalisé sous la forme d'un tapis en tissu. À 10h pour les 0-3 ans et à 11h pour les 3-7 ans.

Infos et inscription auprès de la Médiathèque Antoine-de-Saint-Exupéry
41, avenue Aristide-Briand - 01 69 57 82 30

ÉVÈNEMENT

DIMANCHE 22 MAI DE 8H À 17H

Vide-greniers

Au stade Pierre-de-Coubertin
Renseignements auprès du Service Développement Artistique et Culturel
au 01 60 48 80 60

CONCERT

DIMANCHE 22 MAI À 15H

La Fraternelle

Pour les 60 ans de l'association, nos amis jumelés allemands se joignent à la Fraternelle pour un concert qui s'annonce magnifique.

À L'Avant-Scène - Gratuit
Renseignements auprès de l'association au 06 80 37 13 70

MÉDIATHÈQUE

MERCREDI 25 MAI À 14H

Atelier avec l'illustratrice Delphine Chedru

À partir de 5 ans

Infos et inscription auprès de la Médiathèque Antoine-de-Saint-Exupéry
41, avenue Aristide-Briand - 01 69 57 82 30



Tout l'agenda sur
paray-vieille-poste.fr



ee **PORTRAIT**
Heorhii Pliastok

UN COMBAT EXISTENTIEL

Étudiant ukrainien vivant à Paray, Heorhii Pliastok se prépare à rallier son pays où il espère pouvoir rejoindre les forces armées engagées sur le front contre la Russie. Avec trois amis, il a lancé une cagnotte pour financer l'équipement dont ils auront besoin sur place. Portrait d'un paraysien discret et déterminé.

« Je suis convaincu que ma place est en Ukraine, je suis prêt à aider mon pays par tous les moyens, c'est un combat existentiel et universel, pour notre nation, pour nos valeurs. »

Avec trois amis ukrainiens vivant en France, Heorhii prépare dès à présent son départ. « Je n'ai pas peur, mais suis conscient des risques que nous courons. Avant de partir, nous avons par conséquent besoin de matériel comme des casques et des gilets pare-balles pour pouvoir nous protéger ». Le petit groupe espère également acquérir un drone pour se prémunir des attaques de snipers et sécuriser leurs compatriotes déjà au combat. Afin de financer leur équipement, Heorhii a ouvert une cagnotte en ligne à laquelle chacun peut participer.

© d'infos : Pour soutenir Heorhii, participez à sa cagnotte en scannant le QR code.



Les décisions politiques d'un homme peuvent en quelques minutes faire vaciller des centaines de milliers de destins. L'attaque de l'Ukraine par la Russie a ainsi bouleversé l'existence de tout un peuple. C'est dans ce contexte et alors que son chemin semblait tout tracé, que Heorhii Pliastok a vu ses projets être entièrement remis en cause.

Originaire du sud de l'Ukraine, près d'Odessa, le jeune homme aujourd'hui âgé de 21 ans est arrivée en France en 2018 pour y faire ses études. « J'ai toujours été passionnés par les sciences et plus particulièrement la physique et les mathématiques, c'est ce qui m'a amené ici ». Étudiant aussi humble que brillant, il fait ses classes à Polytechnique et vit durant trois ans sur le campus de la prestigieuse école d'ingénieurs. Après avoir décroché sa licence de physiques l'été dernier, il poursuit cette année en Master et s'est depuis installé dans notre ville. « J'habite depuis la rentrée à Paray-Vieille-Poste dans le cadre d'une colocation intergénérationnelle. C'est une expérience humaine intéressante qui permet d'apprendre plus facilement

la langue et les coutumes du Pays. Nous échangeons beaucoup avec Sylviane, chez qui je réside. Chaque jour nous débatons de l'actualité et parlons beaucoup de l'Ukraine », confie-t-il en se refermant au moment d'évoquer sa terre natale.

La situation de son pays occupe aujourd'hui chacune de ses pensées et il est prêt à mettre son avenir en suspens pour le défendre. « mon objectif jusqu'à présent était de continuer mes études ici et d'obtenir mon doctorat, puis de retourner faire ma vie en Ukraine pour enseigner. Mais l'Histoire intervient et rien n'est plus comme avant ». Dès le lendemain de l'invasion russe, Heorhii a pris la décision de s'engager auprès des forces armées ukrainienne. « Je suis convaincu que ma place est là-bas, je suis prêt à aider mon pays par tous les moyens, c'est un combat existentiel et universel, pour notre nation, pour nos valeurs ». Sa famille, qui a quitté l'Ukraine, soutient sa décision. « Mes parents sont inquiets et auraient préféré que je n'ai pas à partir, mais comme moi, ils veulent protéger l'Ukraine et respectent donc mon choix. Mon père devrait d'ailleurs rejoindre lui aussi le front, confesse-t-il ».



La Fraternelle

C'EST L'ANNIVERSAIRE

DE L'ASSOCIATION

C'est bien souvent l'âge de la retraite, mais là c'est l'anniversaire de la Fraternelle et nous vous invitons à venir nous écouter avec nos amis allemands de Krufft le dimanche 22 mai à l'Avant-Scène, 15h

Nous ferons revivre la vie de ce groupe à travers quelques photos, mais il faut avant tout remercier tous les pionniers qui ont créé tout d'abord, Les Sans Soucis, la Paraysienne, la musique des pompiers de Paray et la Fraternelle en 1961. Durant toutes ces années nous avons contribué à l'animation de la ville, nous avons connu des moments forts, des moments plus triste, mais c'est la vie aussi d'une association. Nous tenons à remercier tous les membres actifs, les professeurs, les présidents et les membres du bureau qui se sont succédés et qui ont donné de leur temps pour arriver à ces 60 années d'histoire. Tous les présidents d'associations culturels ou sportifs sont invités à notre représentation et nous leur souhaitons de connaître autant d'émotions que nous. Nous en profitons pour vous dire que nous recrutons des musiciennes, musiciens dans une ambiance sans bémol et bécard mais sérieuse lors des répétitions. On vous attend tous les mardis soir 20h30 dans notre salle Jean-Monnet.

Fraternellement

Tai Chi Chuan

DÉCOUVERTE DU TAIJUAN ANCIEN

Stage le dimanche 15 mai 2022 de 9h30 à 12h30 Salle René Cassin, 71 avenue Marcel Ouvrier, (entrée par le dojo) sous la direction de Maître Yang Cantegrit Wang.

Renseignements Mme Françoise Doddi au 06 12 48 47 92

Email: do2ifrancoise@hotmail.fr

Les textes de cette rubrique, écrits par les associations, sont sous leur entière responsabilité.



L'Amicale des anciens élèves

UN MOMENT CONVIVAL AU GIBRALTAR

Chers Adhérents, chers Amis, entre deux tempêtes "Covid" nous avons eu le plaisir de partager un beau moment convivial et un excellent déjeuner au Gibraltar. Ce fut un grand plaisir de nous retrouver. Vivement les prochains.

La Présidente Hélène CHAMPIE et son bureau.



L'Unrpa

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

De très nombreux adhérents sont venus nous rejoindre afin de se distraire depuis novembre 2021 avec toutes les précautions sanitaires : déjeuners spectacles au Cabaret, au Souk de l'Atlas, au Cochon Grillé.....

Nos prochains rendez-vous seront :

- Déjeuner spectacle équestre en avril.
- Chartres en lumières, visite du château de Maintenon, visite et dégustation dans une brasserie, petit train en mai.
- Barbecue à Saint-Chéron en juin.
- Sans oublier notre voyage en Périgord début juin.

Prenez bien soin de vous.

Contact : 06 50 82 68 38

Photo des voyageurs lors de notre circuit "les lacs italiens et Venise" en septembre 2021

Vos élus vous reçoivent

Votre Maire et vos élus vous reçoivent sur rendez-vous au 01 69 38 79 83 pour répondre à toutes vos questions ou échanger avec vous.



Prochain conseil municipal le 27 juin 2022 à 20h
Salle Pierre-Bouquet à l'Hôtel-de-Ville

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Union pour Paray

La stabilité et la sérénité politiques ne peuvent que se nourrir d'un système dans lequel la souveraineté appartient au peuple : la démocratie. On ne peut s'improviser dirigeant et représentant d'un pays ou d'une ville sans cette validation, incontournable garantie de servir la nation et ses concitoyens. Il n'existe pas d'autre voie acceptable. Et les événements que nous vivons actuellement illustrent la folie de ceux qui le nient. Piétinée, la démocratie ne protège plus ni les pays ni les Hommes. Alors, nous devons porter haut notre foi en la démocratie et agir pour la protéger et la perpétuer. Chacun de nous, dès l'âge de la majorité détient ce pouvoir en votant. Car la démocratie est notre droit de changer les choses ensemble, de faire progresser les libertés, de rétablir l'égalité et de faire vivre la fraternité entre tous ceux et celles qui construisent la France d'aujourd'hui et donc, le monde de demain. Souvenons-nous des inscriptions gravées sur les

parvis des bâtiments nationaux : Liberté – Egalité – Fraternité. Ce ne sont pas de simples mots. Il y a urgence à s'en saisir dans le respect de tous et de la Paix.

C'est dans cet esprit que nous, élus de l'UPP, nous nous impliquons chaque jour pour Paray. Et c'est dans cet esprit qu'il convient d'envisager l'avenir d'une ville, d'un pays. Avec confiance et détermination, en prenant nos responsabilités pour les actions à mener au quotidien pour que nous demeurions cette France éclairée et respectueuse des valeurs qu'il est impératif de perpétuer. Nous le faisons avec vous et grâce à vous. Avec un plaisir d'autant plus grand que vous êtes nombreux à nous en remercier au hasard de nos rencontres. Alors, à notre tour de vous remercier pour votre soutien indéfectible.

Les élus de l'UPP - Union Pour Paray

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Demain pour Paray

Des promesses ... mais concrètement ?

Des projets qui n'avancent pas, pire, qui nous coutent en frais d'études comme pour le futur complexe sportif.

La promesse d'une seconde résidence pour séniors, où en sommes-nous ?

La vidéo protection opérationnelle et exploitée par la police municipale mais des incivilités qui ne cessent d'augmenter.

La conservation de notre patrimoine mais après deux ans de mandat, c'est la vente annoncée du Centre de loisirs des Mélèzes.

Pouvons-nous être certains qu'il n'en sera pas de même pour le centre de St Chéron ?

RAPPELEZ-VOUS :

La majorité s'est engagée à organiser des référendums sur des sujets importants pour la vie des Paraysiens. Pourquoi ne pas

commencer sur la vente des Mélèzes ?

Ces rappels faits, permettez-nous d'utiliser cette tribune pour relayer l'effarement des Paraysiens rencontrés à propos du parrainage que Madame le Maire a accordé à Marine LE PEN pour qu'elle soit candidate à l'élection présidentielle. Même, si cette décision personnelle lui revient, elle dénote d'un double discours vis-à-vis non seulement de ses électeurs mais aussi des Paraysiens.

Les élus de DEMAIN pour PARAY

Stéphanie Jankiewicz – Gino Capocci – Peggy Perrochon – Philippe Baby – Pascal Picard

COMPTE-RENDU

Conseil municipal du 14 février

Réuni sous la présidence de : Nathalie Lallier, Maire
Secrétaire de séance : Virginie Papin-Filipe, Maire adjointe

PREND ACTE des décisions prises par Madame le Maire par délégation du Conseil Municipal en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DÉCIDE par 24 voix et 5 abstentions d'ouvrir par anticipation au Budget 2022, les crédits d'investissement.

PREND ACTE de la tenue du débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2022 et APPROUVE par 24 voix pour et 5 abstentions le Rapport sur les Orientations Budgétaires 2022.

DÉCIDE à l'unanimité la création d'un périmètre de lutte contre les termites dans lequel le Maire pourra, comme précisé à l'article L.126-6 du Code de la Construction et de l'Habitation, « enjoindre aux propriétaires d'immeubles bâtis et non bâtis de procéder dans les 6 mois à la recherche de termites ainsi qu'aux travaux préventifs ou d'éradication nécessaires ».

DÉCIDE à l'unanimité de porter la Ville de Paray-Vieille-Poste volontaire à la signature du contrat de relance de logements entre l'État, l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre et les communes volontaires.

DÉCIDE à l'unanimité le maintien du régime indemnitaire des agents placés en maladie ordinaire atteints de la Covid-19 à compter du 1^{er} janvier 2022.

APPROUVE à l'unanimité la mise à jour du tableau des effectifs.

ÉLECTIONS

Une nouvelle carte électorale

Pour la première fois, un QR code figure sur la carte électorale. Elle a été envoyée fin mars à toutes les personnes inscrites sur les listes électorales dans la perspective des élections présidentielles et législatives.



Ce QR code renvoie au site unique www.elections.interieur.gouv.fr vous permettant d'accéder à l'ensemble des démarches liées aux élections. Vous pouvez ainsi, en quelques clics :

- vérifier votre situation électorale ;
- trouver votre bureau de vote ;
- effectuer une demande de procuration en cas d'absence le jour du scrutin. Vous pouvez également vérifier à qui vous avez donné procuration ou qui vous a donné procuration.
- vous inscrire sur les listes électorales*.

Élection présidentielle :
deuxième tour le dimanche 24 avril 2022
Élections législatives :
les dimanches 12 et 19 juin 2022



Flashez ce code pour accéder aux principales démarches en ligne

* Attention, s'inscrire sur les listes électorales pour voter à l'élection présidentielle d'avril 2022 n'est plus possible. Il est toujours temps de vous inscrire pour voter aux élections législatives de juin 2022. Vous avez jusqu'au 4 mai pour effectuer la démarche en ligne et jusqu'au 6 mai auprès de la Mairie.

CITOYENNETÉ

Service National Universel



Créé fin 2018, le service national universel (SNU) permet aux jeunes Français de s'investir dans la vie de la Nation, avec des modules axés notamment sur les valeurs républicaines et les institutions nationales.

Le Service national universel (SNU) s'adresse à tous les jeunes Français âgés de 15 à 17 ans qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale.

Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite dans un dispositif de volontariat existant.

Les activités prévues pendant les séjours sont des activités physiques et sportives, culturelles, de sensibilisation au développement durable, de découverte de l'engagement, de connaissance des services publics, de défense, de sécurité ou d'autonomie.

Les inscriptions sont ouvertes :

- jusqu'au 24 avril 2022, minuit, pour le séjour se déroulant du 12 au 24 juin 2022
- jusqu'au 1^{er} mai 2022, minuit, pour le séjour se déroulant du 3 au 15 juillet 2022.



Flashez ce code pour vous inscrire en ligne



Les services publics près de chez vous !

Le Gouvernement a traduit sa volonté de rapprocher le service public des usagers par la mise en place du réseau France Service. Aujourd'hui, un peu plus de 1 300 sites de proximité vous permettent d'accéder aux principaux organismes de services publics en un seul et même lieu.

POUR QUELLES DÉMARCHES ?

Les agents France Services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien. Vous pouvez par exemple être accompagné pour déclarer vos revenus, demander une prestation auprès de la CAF, préparer votre retraite, renouveler vos papiers d'identité... Pour faciliter vos démarches, pensez à emporter avec vous les documents nécessaires (carte Vitale, dernier avis d'imposition...), ainsi que vos identifiants (numéro d'allocataire de la CAF, numéro de sécurité sociale...).

QUELS SONT LES GUICHETS FRANCE SERVICES PRÈS DE CHEZ VOUS ?

- Athis-Mons - 3 Rue Pierre Bérégovoy (01 69 57 83 00)
- Viry-Châtillon - 89 avenue Victor Schoelcher (01 60 91 91 91)

N'hésitez pas à contacter le guichet de votre choix pour avoir plus d'informations.

Ⓢ **Bon à savoir :** Seniors, pensez à solliciter le service payant de transport adapté mis en place par la Ville* pour vous rendre dans un guichet France Services. Infos et inscriptions auprès du CCAS, au 01 60 48 80 00.

* Obtenez une carte de transport adapté auprès du CCAS (45 euros pour 10 trajets de proximité).

À vos côtés

Guichet unique

Le guichet unique de la Mairie vous accueille aux horaires suivants :

- Lundi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Mardi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h
- Jeudi : de 13h30 à 18h
- Samedi : de 9h à 12h (sauf vacances scolaires).

Permanence du centre des impôts

Le centre des Finances publiques, situé 10 avenue de Savigny à Juvisy-sur-Orge vous accueille du lundi au vendredi de 8h45 à 12h, le lundi et le mercredi de 13h30 à 16h15. Tél. : 01 69 12 53 00

Pharmacies de garde

Pharmacies de garde des dimanches et jours fériés.

Retrouvez votre pharmacie de garde sur monpharmacien-idf.fr ou composez le 3237

Dès l'heure habituelle de fermeture des officines, se présenter au commissariat de police avec sa carte nationale d'identité et son ordonnance (1, rue Jean-Baptiste de la Salle, à Athis-Mons).

Permanence écrivain public

Des permanences sont assurées tous les lundis matin, uniquement sur rendez-vous. Contactez le CCAS au 01 60 48 80 00.

État civil

BIENVENUE À...

- Layanna Pang 18/01/2022
- Cira Colson 31/01/2022
- Maja Rejment 07/02/2022
- Soan Soudani 07/02/2022
- Sarah Soudani 07/02/2022
- Zayd Ghassoul 14/02/2022
- Matteo Bouchenoire 01/03/2022

FÉLICITATIONS À...

- Vladimir Cîrmîz et Natalia Balan 05/02/2022
- Axel Lecamus et Camille Rachel 23/03/2022

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

- La Ville s'associe à la douleur des proches de :
- Joël Detail 24/09/2021
- Yongde Cai 29/09/2021
- Jean Cornilleau 30/12/2021
- Gilberto Cunha 19/01/2022
- Aziz El Hajra 21/01/2022
- Jean Baudin 22/01/2022
- Santino Compagnone 26/01/2022
- Thérèse Lorin épouse Blatrix 03/02/2022
- Alfredo Cianci 04/02/2022
- Emilienne Tisserand veuve Pichot 10/02/2022
- Serge Taconnet 14/02/2022
- Germain Couettant 01/03/2022
- Philippe Falcoz 08/03/2022

Numéros d'urgence

Appel d'urgence universel (accessible à partir des portables) : 112

Samu : 15

Police : 17

Pompier : 18

SÉCURITÉ

Police municipale :

01 60 48 80 10

Patrouille : 06 17 18 55 54

Commissariat d'Athis-Mons :

01 69 84 23 70

SANTÉ

Centre de secours des Sapeurs-Pompiers : 01 69 38 42 90

Samu de l'Essonne :

01 69 13 60 00

Centre antipoison Paris et Île-de-France :

01 40 05 48 48

01 40 37 04 04

SOS Médecins :

08 26 88 91 91

Médecin de garde :

01 69 84 23 70

(commissariat)

Pharmacie de garde pour la nuit :

01 69 84 23 70

(commissariat)

Maison médicale de garde Hôpital public de Juvisy :

9, rue Camille Flammarion

01 69 54 27 00

Urgences dentaires :

Dimanches et jours fériés

01 69 21 20 44

Votre Mairie en ligne



APPLICATION

Retrouvez toutes les infos pratiques, consultez l'agenda, recevez des notifications en temps réel et prenez part à la vie communautaire en signalant les anomalies rencontrées.



SITE INTERNET

Retrouvez toutes les informations utiles pour vos démarches ou inscriptions sur www.paray-vieille-poste.fr



PORTAIL FAMILLE

Le portail famille est accessible sur votre site internet www.paray-vieille-poste.fr ou sur l'appli de la Ville.



PAGE FACEBOOK

Rejoignez-nous sur notre page Facebook : Ville de Paray-Vieille-poste

Chasse aux œufs

Lundi 18 avril
de 10h15 à 11h15

📍 Parc Gaston Jankiewicz

Réservé aux enfants des écoles maternelles et
élémentaires **sur invitation** :

- pour les enfants scolarisés à Paray, l'invitation est distribuée dans les écoles
- pour les enfants paraysiens scolarisés hors de la commune, l'invitation est à retirer à l'Hôtel de Ville.